PROVINCE DE BRABANT WALLON
Arrondissement de Nivelles
COMMUNE
de

Formulaire de demande de primes communales à l'énergie

Agent traitant : M. Vincent Vanhoeck
E-mail : energie @ittre.be
Tel : 067/79 43 47

Objet : Demande de primes communales : primes à l'économie d'énergie.

Date :		
Demandeur :		
Adresse :		
Tél :	Gsm:	E mail :
Adresse des installations qui peuvent bénéficier d'une prime :		
Numéro de compte :		

Cas particuliers : les primes sont majorées dans les cas où les revenus précaires d'un montant imposable non indexé inférieur à 12900€ par an pour une personne isolée et inférieur à 17500€ pour un couple, ou pour les revenus modestes ont un montant imposable non indexé compris entre 12900,01 et 25700 euros/an et comme couples ont un montant imposable non indexé compris entre 17500,01 et 32100 eur/an . Le cas échéant, vous devez fournir une copie de l'avertissement extrait de rôle de l'année précédant l'introduction du dossier.

PRIMES : Veuillez cochez, ci-dessous, la ou les prime(s) correspondante(s) à votre demande.

- o Audit énergétique
- o Audit énergétique par thermographie infrarouge
- o Isolation du toit
- o Isolation des murs
- o Isolation du sol
- o Remplacement de simple vitrage par du double vitrage
- o Chauffe-eau solaire.

ADMINISTRATION :

Calcul de la prime : ……. €

Signature du demandeur :